

Sortir de la crise par le haut !

La crise financière coûte cher aux salariés, et aux cadres en particulier. En effet après avoir donné des millions de dollars ou d'euros aux banques pour assurer leurs survies, les gouvernements des pays les plus riches regardent sans trop réagir le retour des pratiques antérieures (restructurations, suppressions massives d'emplois, bonus extraordinaires, salaires mirobolants des dirigeants...). Pour la CGT, les salariés sont en train de payer les déboires des financiers, avec le chômage comme seul horizon. D'autres pistes sont possibles. Il faut rompre la spirale du toujours moins disant, cela fait plus de trente ans qu'elle existe en France avec l'instauration d'allègements de « charges » pour les entreprises sans contrepartie. Imaginons un instant, une relève forte des salaires. Elle entraînera de fait des rentrées importantes pour la Sécurité Sociale ou les caisses de retraites, et permettrait de ne pas être obligé de taxer encore et toujours plus le travail.

Impossible ? Voire ! Chacun sait aujourd'hui que la répartition entre le capital et le travail s'est fortement modifiée depuis plusieurs années au bénéfice du capital, il suffirait donc de revenir à un équilibre plus « normal », pour que les comptes sociaux arrivent à l'équilibre. Et ce ne serait que justice, car ce sont quand même les salariés qui produisent les richesses. Dans notre secteur, les télécoms ont perdu plus de 30 000 emplois depuis 1996 et à La Poste on compte également plus de 30 000 suppressions d'emplois depuis 2005 ! Alors même que nous sommes dans un secteur de services porteur, ce sont les suppressions d'emplois qui tiennent lieu de feuille de route à nos directions. Il est temps de remettre les pendules à l'heure, les salariés doivent profiter par des emplois stables, de qualité et bien rémunérés, des gains de productivité liés à la technologie.

**Branche Poste****Des NAO bien menées !**

Pour 2010, La Banque Postale propose 2,4% d'augmentation moyenne du fixe, avec une mesure collective pour les non cadres (+0,8%) et pour les cadres (+0,5%), avec un minima de 250€. Le dispositif de rémunération variable est reconduit.

L'accord sur la diversité de décembre 2009 sera respecté dans les entretiens d'appréciations et 100 000€ sont consacrés à la résorption des inégalités femmes/hommes.

Enfin, afin de limiter l'impact du risque boursier sur les PERCO et PEE, une enveloppe de 1 400€ est prévue pour un abondement amenant des taux de rendement acceptables.

Augmentation collective, diminution des inégalités, couverture du risque boursier, les ingrédients étaient là pour la signature de la CGT sur cet accord 2010.

Et voilà l'travail !

Suite aux arrêts de travail du 27/01 au 01/02 chez Setralog (opérateur des activités colis) :

- augmentation salariale : 40 € au lieu de 30
- prime exceptionnelle : 140 €
- intéressement : 230 € au lieu de 140
- participation : 400 € environ
- prise en charge par l'employeur de l'augmentation mutuelle de 5%
- révision des grilles salariales avec suppression d'un palier sur 4
- annulation des sanctions envisagées par le recours à huissiers
- paiement intégral des jours de grève mais avec récup de RTT

C'est une véritable victoire à mettre au profit de la mobilisation unitaire (Cgt, Fo, Cftc, Cfdt) et de la détermination des personnels. C'est la preuve que les questions du pouvoir d'achat et de salaires sont bien la préoccupation majeure des salariés. C'est aussi la preuve que malgré la crise, l'argent existe pour satisfaire les revendications !!!

Branche Télécoms**Insignable en l'état !**

Les négociations salariales dans la branche des télécoms sont engagées. La partie patronale souhaitait clôturer les négociations avec un revalorisation à minima des minima : soit 1,2% seulement. La demande unitaire des organisations syndicales a permis d'obtenir une nouvelle séance de négociation en mars. La CGT propose au titre du rattrapage 2008 et 2009 une revalorisation de 3% et 1,5% supplémentaire pour 2010, soit +4,5% au global.

Cette demande a été reprise par l'ensemble des organisations syndicales. La CGT souhaite aussi que les parts variables soient sorties des minima et que des mesures de résorption des inégalités salariales H/F soient prises, car ont note une aggravation de la situation pour les catégories C et D.

En restant arc-bouté sur ses positions le patronat nous donne un avant goût de ce qu'il souhaite faire lors des négociations salariales par entreprise dans les télécoms.

Accord Sénior à France Télécom

La CGT a signé l'accord "Senior" pour les raisons suivantes :

- Libre choix pour le TPS
- Compensation, par des embauches, de 50% du temps libéré par le TPS (= 1 500 embauches)
- Mise en œuvre des mesures pour la catégorie B
- Garantie des droits des seniors : non discrimination (promotion, rémunération, mobilités), accès à la formation professionnelle.
- Pas de mobilité forcée à moins de 3 ans de la retraite...

FT tente de le réduire aux facilités de départ et feint d'ignorer les garanties pour ceux qui restent.

Il y a plus grave : la direction générale a affirmé lors des négociations que les TPS seraient éligibles à la décision 51 (prime de 0 à 24 mois de salaire), aujourd'hui, FT propose entre 0 et...0.

FT doit appliquer cet accord dans la lettre et dans l'esprit.

Échos

Mal logement, un rapport accablant

La fondation Abbé Pierre a rendu rapport sur l'état du mal-logement en France, le constat est accablant.

100 000 personnes sans domicile fixe, 3,5 millions de mal-logés et 6,6 millions dans une situation de «réelle fragilité» face au logement, cumulant impayés ou retards dans le remboursement d'emprunt, soit au total dix millions de personnes touchées, voilà la réalité !

Elle met en lumière le sort fait aux enfants qui subissent le mal-logement, comme autant de « victimes collatérales ».

Ils ressentiront les dommages durablement dans leur parcours scolaire puis socioprofessionnel. L'association précise sur le nombre : *« Il en faudrait 900 000 de plus pour répondre à la demande »*.

Jeunes

Pauvre et jeune en Europe

Selon l'étude réalisée par l'observatoire des inégalités et Jeunes en Régions, le niveau de vie par génération décroît en France depuis 1945. Alors que notre pays s'enrichit globalement d'année en année, les nouvelles générations connaissent en moyenne un niveau de vie inférieur aux précédentes.

En Europe comme en France les études montrent que les jeunes entre 15 et 24 ans sont plus exposés à la pauvreté que les générations plus âgées.

On observe une pauvreté considérable chez les jeunes de -30 ans qui vivent seuls. 20% des citoyens de l'Union européenne ayant des enfants risquent de sombrer dans la pauvreté ; ce qui atteste des énormes obstacles pour pouvoir vivre une vie autonome.

Jeunes apprentis : garantir leurs droits à la retraite

Le gouvernement porte atteinte aux droits à retraite des jeunes déjà très largement confrontés à des problèmes de précarité et de bas salaires. Par un simple arrêté, il a décidé de modifier le calcul des cotisations de Sécurité sociale des apprentis.

Ce qui conduirait à une perte des droits à retraite pour 30% des jeunes. La moitié perdrait 2 trimestre, l'autre moitié 1 ; ceci pour une économie de 70 millions d'euros !

Le Conseil d'administration de la CNAV, à une grande majorité de organisations syndicales et patronales, a voté contre ce projet de texte.

Ce projet rentre en totale contradiction avec tous les beaux discours sur le développement de l'apprentissage prôné par le gouvernement. La CGT fera tout pour que ce projet n'aboutisse pas et se battra pour que les années d'apprentissage, de stage, soient entièrement validées.

International

Orange Cameroun : pour la levée des sanctions

La CGT a apporté son soutien aux salariés d'Orange Cameroun dès le mois de décembre dans le cadre de leur lutte pour l'amélioration de leur condition de travail. Comme les camarades l'ont déclaré à l'occasion de la signature de la convention collective d'Orange Cameroun SA, le 29 janvier : « Unis nous vaincrons ! Divisés, nous men-dions. »

A l'issue de ce conflit très dur, la direction revancharde a traduit en conseil de discipline plusieurs militants syndicaux.

Des sanctions importantes ont été décidées à leur encontre.

La CGT réaffirme la demande de levée de toutes les sanctions. La Ré-humanisation de France Télécom doit avoir lieu en France et dans le monde.

Rejoignez l'Union Fédérale des Cadres CGT sur son site www.cgt-fapt.fr/Cadres

Échos

Reconnaissance de la pénibilité !

2010 est une année importante pour l'avenir de nos retraites mais que dire de la cacophonie des ministres Darcos/Bachelot sur la reconnaissance de la pénibilité du métier d'infirmière ?

L'un prétend « aborder sans tabou la pénibilité » et l'autre fait un chantage à la reconnaissance nécessaire des qualifications remettant en cause le bénéfice d'une retraite anticipée.

Comment ne pas s'indigner quand on sait que 20% des infirmières et une aide soignante sur trois partent en invalidité avant 55 ans.

Dans ce secteur très féminisé, cette remise en cause apparaît comme discriminatoire à l'égard des femmes. La CGT exige la reconnaissance de la pénibilité par une retraite à 55 ans à taux plein partout et pour tous.

Emploi

Le chômage baisse, mon oeil...

A l'approche d'élections, et pour rassurer l'opinion, le président de la République annonce la baisse prochaine du chômage.

A l'heure de la multiplication des plans sociaux, du trucage des chiffres : stages, contrats aidés, exclusion, radiations administratives qui ont augmenté de 11% en décembre, plus de 4 millions de demandeurs d'emplois sont inscrits au Pôle Emploi, qui a du mal à assurer sa mission.

Pour la CGT, seuls des salaires en hausse permettront de doper la consommation, donc la croissance et l'emploi.

Maintenir nos usines et nos services en France, conforter nos services publics, remplacer nos fonctionnaires, telles sont des voies que le gouvernement devrait exploiter pour faire face à la crise.

Fonction publique et pertes d'emplois

Entre 2002 et 2006, le chiffre de pertes d'emplois dans la fonction Publique d'État (Source DGAFF) s'élève à 58 500 sur un total de 2 857 100 avec cependant certaines disparités.

Les ministères les plus durement touchés sont l'Éducation nationale qui a perdu 5% de ses effectifs (-61 300) et l'Économie et Les Finances -6% (-12 300) ; seuls gagnants, la Défense +20% (15 300) et la justice +8% (+5 300).

Ces statistiques nous en disent plus long que de beaux discours sur les priorités de nos dirigeants.

La Fonction Publique est garante de l'égalité entre les citoyens.

Mobilisons nous pour que les orientations du gouvernement soient davantage conformes à l'intérêt général et aux besoins de la population !

Égalité

Parité, Égalité, iniquité !

D'effets d'annonces en vœux pieux, le constat est là: les femmes cadres subissent toujours l'inégalité professionnelle : emplois sous-qualifiés, plafond de verre, misogynie dans les recrutements, tout y passe ! Et le gouvernement qui « proclame » la parité dans les conseils d'administration (chiche à France Telecom) devrait balayer devant sa porte : 16,8% des directeurs et 12% des préfets seulement sont des femmes pourtant présentes à 56% dans le cadre A !

En 2010 les femmes cadres doivent prendre leur destin en main et s'investir partout pour réclamer leur droit à l'équité sociale : rejoindre l'UGICT, syndicat des cadres de la CGT en est le moyen le plus efficace dans tous les secteurs.